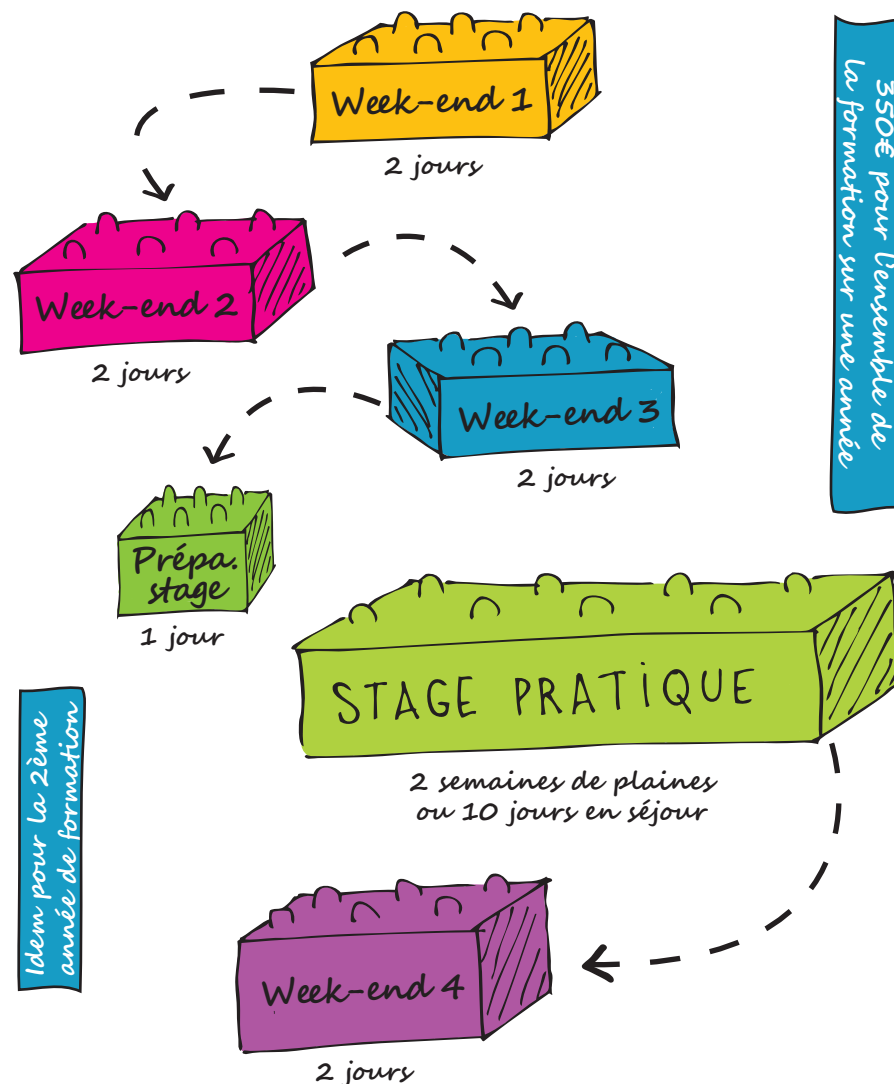


DEVENIR COORDINATEUR-TRICE EN CENTRES DE VACANCES



CONDITIONS D'ACCÈS

- > Être animateur-trice breveté-e (ou assimilé-e).
- > Avoir 18 ans
- > Avoir au minimum 100h d'expérience pratique dans un centre de vacances agréé par l'ONE, dans les deux ans qui précèdent l'inscription.

La participation à chaque séquence de formation dans l'ordre indiqué est requise. En cas d'empêchement pour une des séquences, la formation devra être reportée à l'année suivante.



EN PRATIQUE

La formation s'étale sur deux ans, à raison de 4 week-ends résidentiels (du samedi 10h au dimanche 16h), d'une journée de préparation au stage et d'un stage pratique de minimum 100h par année.

> **OBTENTION DU BREVET OFFICIEL HOMOLOGUÉ PAR LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.**

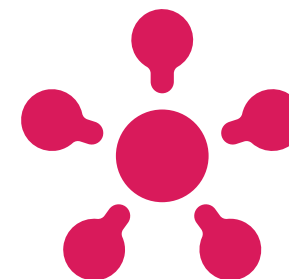
350€/année
(700€* pour l'ensemble de la formation)

Le prix ne doit pas être un frein, des solutions existent. Contactez le secrétariat au 04 247 14 36 ou par e-mail à info@cjlq.be

Le Prix comprend l'hébergement, les repas, les documents, les assurances, le matériel fourni sur place, ...

CONTENU ET OBJECTIFS

- > Définir le rôle, le statut et les différentes fonctions du/de la coordinateur-trice.
- > Définir les attitudes du/de la coordinateur-trice, sa relation avec les enfants et tous les acteurs rentrant dans l'organisation de centres vacances.
- > Apprendre à gérer une équipe ; bien communiquer ; à organiser le suivi des animateur-trice-s, et ce, dans une optique d'éducation permanente.
- > Aborder la notion de projet sous ses différentes facettes : développement du projet pédagogique, du projet d'animation ; évaluer sa pertinence et sa mise en pratique sur le terrain.
- > Développer une vision globale du centre vacances dans : ses missions, les institutions annexes et les personnes ressources, la législation en vigueur, et plus particulièrement, celle liée aux domaines de l'enfance.
- > Vivre une expérience pratique ; apprendre à évaluer son expérience et en tirer des apprentissages.



*Sous réserve d'augmentation au 1/01 de l'année prochaine



cjlg_vacances_ formations



CJLg.asbl



CJLg asbl - 0433414707
Service de Jeunesse
www.cjlg.be

● **Siège social** : 0433414707
Rue Bonne nouvelle, 57 - 4430 Ans
Tél. : 04 247 14 36
info@cjlg.be

● **Siège régional** : n° 2.219.007.335
Avenue Paul Poncelet, 18 - 6870 Saint-Hubert



POURQUOI SUIVRE NOTRE FORMATION À LA COORDINATION ?

La formation à la coordination en centres de vacances apporte aux participant-e-s les outils nécessaires pour construire un environnement accueillant et adapté aux enfants, en assurant la cohérence pédagogique et logistique du centre. Au terme de la formation, le-la coordinateur-trice sera capable de prendre en charge la gestion de l'équipe d'animation, de superviser les activités et d'assurer l'application cohérente du projet pédagogique. Il-elle saura également répondre aux attentes des différents partenaires, tels que les familles et l'ONE, tout en respectant les exigences de sécurité et d'encadrement.

Une coordinateur-trice bien formé-e est la garantie d'un centre de vacances de qualité, rassurant pour les parents et enrichissant pour les enfants.

NOS PLUS ?

- > Formation programmée chaque année.
- > Petit groupe (±12 participant-e-s).
- > Formation multi-activités.
- > Approche pratique, active et concrète.

INSCRIPTION ET DATES

via notre site internet : www.cjlg.be

Par téléphone au 04 247 14 36

Par mail : info@cjlg.be



FOR- MA- TION COORDINA- TEUR-TRICE EN CENTRES DE VACANCES